



Journal

des Nations Unies

Programme et ordre du jour des séances et des réunions

Séances officielles

Mardi 4 novembre 2008

Conseil de sécurité

10 heures Consultations Salle de
 plénières (privées) consultations
Programme de travail
Questions diverses

Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan

15 heures Consultations Salle de
 officieuses (privées) conférence 7

Assemblée générale

Soixante-troisième session

10 heures 38e séance plénière Salle de
 l'Assemblée
 générale

Rapport du Conseil des droits de l'homme
(A/63/53 et A/63/53/Add.1) [58]

Conseil de sécurité

Le Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre 2008 (Costa Rica) tiendra une réunion d'information à l'intention de la presse sur le programme de travail pour le mois, *aujourd'hui* 4 novembre 2008 à midi 30 dans la salle des conférences de presse (S-226). Les délégations peuvent suivre la réunion d'information au Studio 4 situé au premier sous-sol.

Le Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre tiendra une réunion d'information à l'intention des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du Conseil sur le programme de travail pour le mois, *aujourd'hui* 4 novembre 2008 à 16 h 30 dans la salle du Conseil économique et social.

Les prévisions mensuelles provisoires ont été mises à la disposition des membres sur le site Web du Conseil de sécurité <www.un.org/french/docs/cs/>, conformément à la note du Président du Conseil de sécurité datée du 19 juillet 2006 (S/2006/507). Des exemplaires des prévisions provisoires ont également été placés dans les casiers des délégations et pourront être obtenus au comptoir de distribution aux délégations, à partir d'*aujourd'hui* 4 novembre 2008.



Assemblée générale

Soixante-troisième session

Séances de rédaction sur le projet de document final pour la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha (Qatar), 29 novembre-2 décembre 2008)

Des séances de rédaction sur le projet de document final (A/CONF.212/CRP.1) pour la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, auront lieu *aujourd'hui* 4 novembre et le vendredi 7 novembre 2008, de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 6. Les séances seront coprésidées par les Cofacilitateurs, S.E. M. Maged A. Abdelaziz (Égypte) et S.E. M. Johan L. Løvald (Norvège).

Les première et deuxième parties du projet de document final révisé ont été publiées et peuvent être consultées sur le site Web du Bureau du financement du développement <www.un.org/esa/ffd/>.

L'annonce concernant la Conférence et le projet d'organisation de ses travaux paraît en page 18.

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Les délégations qui ne l'ont pas encore fait, sont priées de s'inscrire sur la liste des orateurs pour la séance de l'Assemblée générale sur le point 45 de l'ordre du jour (Culture de paix), qui aura lieu les 12 et 13 novembre 2008 dans la salle de l'Assemblée générale, en communiquant le plus tôt possible, par écrit, avec le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences (télécopie 1 (212) 963-4230).

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Grandes commissions**Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**

15 à 18 heures 21e séance Salle de conférence 4

Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés
(A/63/273, A/63/483, A/63/484 et A/63/482) [30]

*Débat général***Deuxième Commission**

10 à 13 heures 24e séance Salle de conférence 2

1. Les technologies de l'information et des communications au service du développement [46]

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.10

2. Développement durable [49]

- b) Suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement

Présentation des projets de résolution A/C.2/63/L.12 et A/C.2/63/L.13

- c) Stratégie internationale de prévention des catastrophes

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.14

- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.15

- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.16

- f) Convention sur la diversité biologique

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.17

- g) Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire

Présentation du projet de résolution A/C.2/63/L.18

3. Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement. [53]

- a) Mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Présentation des projets de résolution A/C.2/63/L.11 et A/C.2/63/L.25

4. Groupes de pays en situation particulière. [52]
- a) Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés ([A/63/77-E/2008/61](#) et [A/63/284](#))
- b) Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit ([A/63/165](#) et [A/63/L.3](#))

Suite et fin du débat général

[*Note* : La liste des orateurs pour tous les points renvoyés à la Deuxième Commission est ouverte. Les délégations qui souhaitent s'inscrire sont priées de prendre contact, *par écrit*, avec le secrétariat de la Commission (Mme Dolores Lois (télécopie 1 (212) 963-5935; ou courriel lois@un.org)). Il est rappelé aux délégations que les noms des représentants, représentants suppléants et conseillers, doivent être communiqués *le plus tôt possible* à Mme Jennifer de Laurentis, Secrétaire de la Deuxième Commission (bureau S-2950E; ou télécopie 1 (212) 963-5935). Les délégations qui souhaitent réserver des salles pour des consultations "officieuses" officielles sont priées de prendre contact, *à 18 heures au plus tard la veille de la réunion*, avec le secrétariat de la Commission (Mme Maria Thompson (tél. 1 (917) 367-2603; ou courriel thompsonm@un.org)). Des renseignements sur les travaux de la Deuxième Commission peuvent être consultés à l'adresse <www.un.org/ga/second/>.]

Troisième Commission

- 10 heures à midi. 35e séance Salle de conférence 1
1. Promotion et protection des droits de l'enfant [60]
- Présentation du projet de résolution [A/C.3/63/L.16](#)*
2. Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales . . [64 b]
- Présentation des projets de résolution [A/C.3/63/L.20](#), [A/C.3/63/L.21](#), [A/C.3/63/L.23](#), [A/C.3/63/L.24](#) et [A/C.3/63/L.35](#)*
3. Convention relative aux droits des personnes handicapées [64 e]
- Présentation du projet de résolution [A/C.3/63/L.37](#)*
4. Élimination du racisme et de la discrimination raciale ([A/63/123](#)) [62]
- a) Élimination du racisme et de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée ([A/63/18¹](#), [A/63/306](#) et [A/63/473](#))
- b) Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban ([A/63/112](#), [A/63/112/Add.1](#), [A/63/366](#) et [A/63/339](#))
5. Droit des peuples à l'autodétermination ([A/63/254](#), [A/63/325](#) et [A/63/281-S/2008/431](#)) [63]

Déclaration du Président du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de Durban

Suite et fin du débat général

¹À paraître.

15 à 18 heures 36e séance Salle de conférence 1

Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires ([A/63/12](#), [A/63/12/Add.1](#) et [A/63/321](#)) [39]

Déclaration liminaire du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, suivie d'une séance de questions

Débat général

[*Note* : La liste des orateurs pour tous les points renvoyés à la Troisième Commission est ouverte. Les demandes d'inscription doivent être adressées à Mme Nancy Beteta (télécopie 1 (212) 963-5935; courriel beteta@un.org). Il est rappelé aux délégations que les noms de leurs représentants, représentants suppléants et conseillers doivent être communiqués *le plus tôt possible* au Secrétaire de la Troisième Commission, M. Moncef Khane (bureau S-2950D; télécopie 1 (212) 963-5935). Les délégations qui souhaitent réserver des salles pour les consultations officielles sur des questions relevant de la Troisième Commission sont priées de prendre contact avec Mme Maria Thompson (télécopie 1 (212) 963-5935; tél. 1 (917) 367-2603).]

Cinquième Commission

10 à 13 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 5

Consultations officielles sur le point 121 de l'ordre du jour (Plan des conférences ([A/63/32](#), [A/63/119](#), [A/63/119/Corr.1](#), [A/63/119/Add.1](#), [A/63/509](#) et [A/63/94](#)))

15 à 18 heures Consultations officielles (privées) Salle de conférence 5

Consultations officielles sur le point 118 de l'ordre du jour (Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 : Activités de développement ([A/62/708](#), [A/62/7/Add.40](#), [A/63/335](#) et [A/63/479](#)))

Sixième Commission

10 heures 24e séance Salle du Conseil de tutelle

Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixantième session ([A/63/10](#)) [75]

Matin¹ jusqu'à

13 heures Consultations officielles (privées) Salle du Conseil de tutelle

13 h 15 à 14 h 45 Consultations officielles (privées) Salle du Conseil de tutelle

Consultations officielles sur le projet de résolution au titre du point 99 de l'ordre du jour (Mesures visant à éliminer le terrorisme international)

¹À l'issue de la 24e séance de la Commission.

15 à 18 heures Consultations officieuses (privées) Salle du Conseil de tutelle
 Consultations officieuses sur le projet de résolution au titre du point 79 de l'ordre du jour (L'état de droit aux niveaux national et international)

[*Note* : La liste des orateurs est ouverte pour tous les points de l'ordre du jour de la Sixième Commission restants. Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs sont instamment priées de prendre contact avec le secrétariat de la Sixième Commission (Mme Marianne Sooksatan (tél. 1 (212) 963-5378; télécopie 1 (212) 963-1963)). Les délégations qui ne l'ont pas encore fait, sont priées de communiquer les noms de leurs représentants, représentants suppléants et conseillers à la Division de la codification, Bureau des affaires juridiques, secrétariat de la Sixième Commission (bureau S-3460; télécopie 1 (212) 963-1963).]

Assemblée générale

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

10 à 13 heures Séance privée Salle de conférence 10
 15 à 18 heures Séance privée Salle de conférence 10

1. Prévisions révisées pour la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq
2. Missions politiques spéciales

Réunions officieuses sur des projets de proposition convoquées par des délégations

Mardi 4 novembre 2008

Assemblée générale

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire (au titre du point 114 I) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Namibie)

13 h 15 à 14 h 30 Réunion privée Salle de conférence D

Consultations officieuses sur le projet de résolution intitulé "Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies" (au titre du point 65 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la France)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence D

Deuxième Commission

Consultations officieuses sur le projet de résolution [A/C.2/63/L.9](#), intitulé "Système financier international et développement" (au titre du point 47 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de l'Argentine)

11 h 30 à 13 heures Réunion privée Salle de conférence D

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à la Convention sur la diversité biologique (au titre du point 49 f) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Portugal)

11 h 30 à 13 heures . . . Réunion privée Salle de conférence B

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Coopération pour le développement industriel" (au titre du point 53 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Japon)

13 h 15 à 14 h 30 . . . Réunion privée Salle de conférence 7

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif au suivi et à l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (au titre du point 49 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Barbade)

13 h 15 à 14 h 45 . . . Réunion privée Salle de conférence B

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à la sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (au titre du point 49 d) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suède)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence B

Troisième Commission

Consultations officielles sur le projet de résolution [A/C.3/63/L.5](#), intitulé "Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale" (au titre du point 55 a) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation d'Antigua-et-Barbuda)

10 heures à 11 h 30 . . . Réunion privée Salle de conférence D

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Protection des migrants" (au titre du point 64 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

10 heures à 11 h 30 . . . Réunion privée Salle de conférence C

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Traite des femmes et des filles" (au titre du point 56 a) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation des Philippines)

10 à 13 heures Réunion privée Salle de conférence C-209B

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (au titre du point 64 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la France)

11 h 30 à 13 heures . . . Réunion privée Salle de conférence C

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale" (au titre du point 56 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de l'Arménie)

13 h 15 à 15 heures . . . Réunion privée Salle de conférence C

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à l'assistance aux réfugiés, rapatriés ou personnes déplacées en Afrique (au titre du point 39 de l'ordre du jour) (convoquées par les délégations de l'Angola et du Nigéria)

15 heures à 16 h 30 Réunion privée Salle de conférence A

Consultations officieuses sur le projet de résolution A/C.3/63/L.8, intitulé "Coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue" (au titre du point 98 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence E

Consultations officieuses sur le Programme 19 (au titre du point 119 de l'ordre du jour) (convoquées par les délégations du Maroc et de la Suisse)

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence C

Autres réunions

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Mardi 4 novembre 2008

Groupe africain (experts de la Cinquième Commission)

9 heures à 9 h 45 Réunion privée Salle de conférence E

Groupe africain (experts de la Troisième Commission)

13 h 15 à 14 h 30 Réunion privée Salle de conférence 6

Groupe JUSCANZ

9 heures à 9 h 45 Réunion privée Salle de conférence 7

Cour pénale internationale : Bureau de l'Assemblée des États parties

9 heures à 9 h 45 Réunion privée Salle de conférence 9

Amis de la Cour pénale internationale

13 h 15 à 13 h 45 Réunion privée Salle de conférence A

Groupe de l'OCI (experts de la Troisième Commission) (consultations)

9 heures à 9 h 45 Réunion privée Salle de conférence 8

Groupe des 77 (au niveau des ambassadeurs)

10 à 13 heures Réunion privée Salle du Conseil économique et social

Groupe des 77 (sur des questions relevant de la Deuxième Commission)

13 h 15 à 14 h 30 Réunion privée Salle de conférence 9

15 à 18 heures Réunion privée Salle de conférence 9

Autres activités

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Mardi 4 novembre 2008

Réunion d'information sur le thème "Innovation en matière de cartographie mondiale pour les ressources énergétiques renouvelables" (organisée par la Section des ONG du Département des affaires économiques et sociales et la Société internationale de l'énergie solaire)

De 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle de conférence E.

[Tous sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Roma Stibravy, Société internationale de l'énergie solaire (courriel isesny@gmail.com).]

Conférences de presse

L'horaire ci-dessous est provisoire; une mise à jour peut être obtenue à l'adresse <www.un.org/News/ossg/conf.htm>.

Mardi 4 novembre 2008

Salle S-226

Midi Point de presse de la Porte-parole

Midi 30 S.E. M. Jorge Urbina, Représentant permanent du Costa Rica et Président du Conseil de sécurité pour le mois de novembre (sur le programme de travail du Conseil pour le mois)

15 heures M. Githu Muigai, Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Séances de rédaction sur le projet de document final pour la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha (Qatar), 29 novembre-2 décembre 2008)

Conformément à la résolution 62/187 de l'Assemblée générale ([A/RES/62/187](#)), des séances de rédaction sur le projet de document final pour la Conférence de Doha (A/CONF.212/CRP.1) auront lieu en novembre 2008. Le calendrier des séances et le projet de document final peuvent être consultés sur le site Web du Bureau du financement du développement, à l'adresse <www.un.org/esa/ffd/>.

Conformément à la pratique établie lors de la phase préparatoire de la Conférence de Monterrey, toutes les parties prenantes accréditées sont invitées à assister aux séances de rédaction, mais seuls les représentants de gouvernements et des trois principales institutions pourront participer au débat.

Conformément à la pratique antérieure, les participants sont invités à communiquer, par écrit et aux soins des Cofacilitateurs, toute contribution qu'ils jugent appropriée, en ayant soin de faire parvenir une copie au Bureau du financement du développement et d'indiquer s'ils souhaitent l'afficher sur le site Web du Bureau.

Séances officielles à venir**Conseil de sécurité****Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001)
concernant la lutte antiterroriste**

Réunion d'information officieuse

Le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, S.E. M. Neven Jurica (Croatie), et le Directeur exécutif de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, M. Mike Smith, tiendront une réunion d'information officieuse à l'intention des États Membres intéressés, sur les récents développements survenus dans les travaux du Comité contre le terrorisme et de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, le jeudi 6 novembre 2008 à 11 h 30 dans la salle de conférence 4.

Assemblée générale

Soixante-troisième session

Consultations officielles sur le point 70 b) de l'ordre du jour (Les océans et le droit de la mer : la viabilité des pêches)

Des consultations officielles ouvertes à tous sur le projet de résolution relatif au point 70 b) de l'ordre du jour (La viabilité des pêches, notamment grâce à l'Accord de 1995 aux fins de l'application des dispositions de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982 relatives à la conservation et à la gestion des stocks de poissons dont les déplacements s'effectuent tant à l'intérieur qu'au-delà de zones économiques exclusives (stocks chevauchants) et de stocks de poissons grands migrateurs, et d'instruments connexes) auront lieu comme suit, dans la salle de conférence 8 : Lundi 10 et mardi 11 novembre 2008, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures; mercredi 12 novembre de 10 à 13 heures et de 15 h 30 à 18 heures; jeudi 13 novembre de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures; et vendredi 14 novembre de 15 à 18 heures.

Consultations officielles sur le point 70 a) de l'ordre du jour (Les océans et de droit de la mer)

Des consultations officielles ouvertes à tous sur le projet de résolution relatif au point 70 a) de l'ordre du jour (Les océans et le droit de la mer) auront lieu du lundi 17 au vendredi 21 novembre 2008, de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 8.

[*Note* : Une séance informelle, convoquée par l'Ambassadeur David Balton, Président de la septième session de consultations officielles des États parties à l'Accord des Nations Unies sur les stocks de poissons (ICSP-7), aura lieu le mercredi 12 novembre 2008 de 14 heures à 15 h 30 dans la salle de conférence 8, en vue de la huitième session de consultations officielles des États parties à venir.]

Grandes commissions

Cinquième Commission

La Cinquième Commission tiendra des consultations officielles (privées) le mercredi 5 novembre 2008 à 10 heures dans la salle de conférence 5.

Réunions officielles à venir sur des projets de proposition convoquées par des délégations

Assemblée générale

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Promotion du dialogue, de l'entente et de la coopération entre les religions et les cultures au service de la paix" (au titre du point 45 de l'ordre du jour) (convoquées par les délégations du Pakistan et des Philippines)

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence D;

Vendredi 7 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence A;

Lundi 10 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence A; et

Mercredi 19 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence E.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies” (au titre du point 65 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la France)

Mercredi 5 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence D.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à la promotion du développement dans le cadre de la réduction et de la prévention de la violence armée (au titre du point 107 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suisse, au nom du noyau d’États de la Déclaration de Genève)

Jeudi 6 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence 8.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Renforcement de la coordination de l’aide humanitaire d’urgence fournie par les organismes des Nations Unies” (au titre du point 65 a) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suède)

Jeudi 6 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence E; et

Vendredi 7 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence D.

Deuxième Commission

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à l’application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (au titre du point 49 e) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Liban)

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B;

Vendredi 7 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B;

Mardi 11 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B; et

Jeudi 13 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif au rapport du Conseil d’administration du Programme des Nations Unies pour l’environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire (au titre du point 49 g) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de l’Allemagne)

Mercredi 5 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B;

Vendredi 7 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B;

Lundi 10 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B; et

Mercredi 12 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à la mer des Caraïbes (au titre du point 49 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Guatemala)

Mercredi 5 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence B; et

Mardi 11 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence B.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif aux catastrophes naturelles et à la vulnérabilité (au titre du point 49 c) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suisse)

Mercredi 5 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B;

Vendredi 7 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B;

Mercredi 12 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence B; et

Vendredi 14 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B.

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (au titre du point 49 c) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

Mercredi 5 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence B;
Lundi 10 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence B; et
Mercredi 12 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence B.

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (au titre du point 49 c) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de l'Irlande)

Jeudi 6 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B;
Lundi 10 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence B; et
Mercredi 12 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B.

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à la Convention sur la diversité biologique (au titre du point 49 f) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Portugal)

Jeudi 6 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B;
Mardi 11 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B; et
Jeudi 13 novembre 2008 de 11 h 30 à 13 heures dans la salle de conférence B.

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif au suivi et à l'application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement (au titre du point 49 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Barbade)

Jeudi 6 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence B;
Lundi 10 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B; et
Vendredi 14 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence B.

Consultations officieuses sur le projet de résolution intitulé "Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit" (au titre du point 54 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Japon)

Jeudi 6 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence A.

Consultations officieuses sur le projet de résolution relatif à la sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures (au titre du point 49 d) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suède)

Jeudi 6 novembre 2008 de 15 à 17 heures dans la salle de conférence B;
Lundi 10 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B; et
Mercredi 12 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence B.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif aux activités opérationnelles de développement (au titre du point 54 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la Suisse)

Jeudi 6 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence A;

Vendredi 7 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 7; et

Mardi 11 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence A.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à l'application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (au titre du point 50 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de l'Italie)

Vendredi 7 novembre 2008 de 13 h 15 à 15 heures dans la salle de conférence B;

Mardi 11 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B; et

Jeudi 13 novembre 2008 de 10 heures à 11 h 30 dans la salle de conférence B.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé "Coopération pour le développement industriel" (au titre du point 53 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Japon)

Vendredi 7 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence B.

Troisième Commission**Consultations officielles sur le Programme 19 (au titre du point 119 de l'ordre du jour) (convoquées par les délégations du Maroc et de la Suisse)**

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C; et

Vendredi 7 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence C.

Réunion des coauteurs du projet de résolution relatif à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (au titre du point 62 a) de l'ordre du jour) (convoquée par les délégations de la Belgique et de la Slovénie)

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C-209B.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à l'élimination de toutes les formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction (au titre du point 64 b) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation de la France)

Mercredi 5 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence C.

Consultations officielles sur le projet de résolution relatif à la torture et à d'autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (au titre du point 64 a) de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Danemark)

Mercredi 5 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence 1.

Consultations officielles sur le projet de résolution [A/C.3/63/L.8](#), intitulé "Coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue" (au titre du point 98 de l'ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

Mercredi 5 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence C-209B.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d’action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l’Assemblée générale” (au titre du point 56 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de l’Arménie)

Mercredi 5 novembre 2008 de 15 heures à 16 h 30 dans la salle de conférence C.

Consultations officielles sur le projet de résolution [A/C.3/63/L.10](#), intitulé “Renforcement du Programme des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, en particulier en ce qui concerne ses capacités de coopération technique” (au titre du point 97 de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de l’Italie)

Mercredi 5 novembre 2008 de 16 h 30 à 18 heures dans la salle de conférence C.

Consultations officielles sur le projet de résolution [A/C.3/63/L.3](#), intitulé “Mise en œuvre du Programme d’action mondial concernant les personnes handicapées : réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs aux personnes handicapées” (au titre du point 55 e) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation des Philippines)

Jeudi 6 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C;

Lundi 10 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C; et

Vendredi 14 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l’homme” (au titre du point 64 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de l’Allemagne)

Jeudi 6 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence 1.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “La lutte contre la diffamation des religions” (au titre du point 64 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation de l’Ouganda, qui assure actuellement la présidence du Groupe de l’OCI)

Vendredi 7 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence 4.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Protection des droits de l’homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste” (au titre du point 64 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

Vendredi 7 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence D.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Droits de l’enfant” (au titre du point 60 a) de l’ordre du jour) (convoquées par les délégations de la France et de l’Uruguay)

Vendredi 7 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence C.

Consultations officielles sur le projet de résolution intitulé “Protection des migrants” (au titre du point 64 b) de l’ordre du jour) (convoquées par la délégation du Mexique)

Vendredi 7 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence C.

Autres réunions à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Groupe de l'OCI (experts de la Troisième Commission)

Mercredi 5 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle du Conseil économique et social.

Coalition pour la Cour pénale internationale (réunion d'information sur des questions relevant de l'Assemblée des États parties)

Jeudi 6 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle de conférence 9.

Groupe africain (consultations officieuses sur le projet de résolution intitulé "2001-2010 : Décennie pour faire reculer le paludisme dans les pays en développement, particulièrement en Afrique" (point 43 de l'ordre du jour))

Vendredi 7 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 45 dans la salle de conférence E.

Programme des Nations Unies pour le développement (réunion du processus de consultation avec les États Membres sur les *Rapports sur le développement humain 2008 et 2009*) (ouverte à toutes les délégations intéressées)

Lundi 17 novembre 2008 de 11 heures à midi 30 dans la salle du Conseil économique et social.

Réunion d'information de l'UNITAR sur le Conseil de sécurité pour les membres du Conseil

Lundi 17 novembre 2008 de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 9;

Mardi 18 et mercredi 19 novembre 2008 de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 9; et

Jeudi 20 novembre 2008 de 10 à 13 heures dans la salle de conférence 9.

[Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Soukeyna Fall, UNITAR (bureau DC1-603; tél. 1 (212) 963-9196; courriel falls@un.org).]

Autres activités à venir

Les informations ci-dessous sont reproduites telles qu'elles ont été reçues et n'impliquent l'expression d'aucune opinion ou approbation de la part du Secrétariat de l'Organisation de Nations Unies.

Manifestation spéciale sur le thème “Renforcement des liens dans le Pacifique” (organisée par le Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, en partenariat avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique et le Groupe spécial pour la coopération Sud-Sud du Programme des Nations Unies pour le développement)

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures dans la salle de conférence 9.

[Tous sont invités. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec Mme Nelly Ahouilhoua, Bureau du Haut Représentant (tél. 1 (917) 367-4283; courriel ahouilhoua@un.org).]

Table ronde de l'ONU sur le thème “Citoyenneté mondiale en action? Société civile et gouvernance mondiale responsable” (organisée par le Bureau de New York de l'Université des Nations Unies (UNU-ONY))

Mercredi 5 novembre 2008 de 10 h 30 à midi 30 dans l'Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

[Pour s'inscrire et pour obtenir de plus amples renseignements, prière de visiter le site <www.ony.unu.edu>; ou de prendre contact avec M. Durlabh Maharishi, UNU-ONY (tél. 1 (212) 963-6387; courriel durlabh@ony.unu.edu).]

Table ronde sur le thème “Établir la crédibilité : Légitimité et responsabilité de la société civile transnationale” (organisée par le Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales)

Mercredi 5 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle de conférence 7.

[Tous sont invités. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec M. Lawrence de Laubadère, Service de liaison avec les organisations non gouvernementales (tél. 1 (212) 963-3125; courriel delaubadere@un.org).]

Réunion d'information sur le thème “La Déclaration de Genève et ses objectifs” (dans le processus de consultation avec les États Membres sur le projet de résolution relatif à la promotion du développement dans le cadre de la réduction et de la prévention de la violence armée) (organisée par la Mission permanente de la Suisse)

Jeudi 6 novembre 2008 de 10 à 11 heures dans la salle de conférence 8.

Réunion d'information du Département de l'information avec les organisations non gouvernementales sur le thème “Les villages du Millénaire : Une nouvelle façon de lutter contre la pauvreté”

Jeudi 6 novembre 2008 de 10 h 15 à midi 15 dans l'Auditorium de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

[Tous sont invités. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec la Section des ONG du Département de l'information (courriel section1d@un.org).]

Séminaire de l'UNITAR avec le Bureau des affaires juridiques sur les formalités conventionnelles accomplies et l'inscription des traités

Mardi 11 novembre 2008 de 10 à 13 heures et de 15 heures à 17 h 15 dans la salle de conférence E; et

Mercredi 12 novembre 2008 de 10 à 13 heures et de 15 heures à 17 h 45 dans la salle de conférence E.

[Pour s'inscrire au séminaire, prière de visiter le <www.unitar.org>. Pour tout renseignement complémentaire, prière de prendre contact avec M. David Koschel, UNITAR (bureau DC1-603; tél. 1 (212) 963-3021; koschel@un.org).]

Forum sur le thème "Atteindre nos objectifs : Endiguer la vague de paludisme en Afrique" (organisé par la Mission des États-Unis)

Mercredi 19 novembre 2008 de 13 h 15 à 14 h 30 dans la salle du Conseil économique et social.

[Tous sont invités. Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec Mme Peggy Kerry, Mission des États-Unis (tél. 1 (212) 415-4054; courriel kerry@state.gov).]

Séances officielles à venir tenues hors Siège

Assemblée générale

Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey
(Doha (Qatar), 29 novembre-2 décembre 2008)

La Conférence internationale de suivi sur le financement du développement, chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey se tiendra du samedi 29 novembre au mardi 2 décembre 2008, à Doha, au Centre de conférences, situé dans un bâtiment annexe de l'hôtel Sheraton de Doha.

Séances plénières

Huit séances plénières auront lieu durant la Conférence. Les séances plénières se tiendront le samedi 29 novembre de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures; et du dimanche 30 novembre au mardi 2 décembre, de 9 à 13 heures et de 15 à 19 heures. Toutes les séances plénières se tiendront dans la salle Al Dafna.

Liste des orateurs

La liste des orateurs pour toutes les séances plénières sera ouverte le *mercredi 5 novembre 2008* à 10 heures. Les inscriptions se feront selon le principe du premier arrivé, premier servi, et seront réagencées selon la pratique établie de l'Assemblée générale. Il est rappelé aux délégations que les déclarations faites lors des séances plénières *ne devraient pas durer plus de cinq minutes*, étant entendu que rien n'interdit la distribution de textes plus longs.

Les délégations qui souhaitent prendre la parole lors des séances plénières sont priées de s'inscrire auprès du Service des affaires de l'Assemblée générale (bureau S-2994B; tél. 1 (212) 963-2333; télécopie 1 (212) 963-3783; courriel dizon@un.org).

Tables rondes

La Conférence comprendra six tables rondes des parties prenantes qui aborderont les six domaines thématiques du Consensus de Monterrey. Les tables rondes auront lieu le samedi 29 novembre de 15 à 18 heures (table ronde 1); le dimanche 30 novembre de 10 à 13 heures (table ronde 2) et de 15 à 18 heures (table ronde 3); le lundi 1er décembre de 10 à 13 heures (table ronde 4) et de 15 à 18 heures (table ronde 5); et le mardi 2 décembre de 10 à 13 heures (table ronde 6). Toutes les tables rondes auront lieu dans l'auditorium Al Majlis.

Seront normalement admis à participer à chaque table ronde des représentants de tous les États Membres; 21 représentants des observateurs, organismes des Nations Unies et parties prenantes institutionnelles accréditées; 7 représentants d'organisations de la société civile accréditées; et 7 représentants d'entités accréditées du secteur des entreprises. Chaque représentant pourra être accompagné par un conseiller. Aucune liste d'orateurs ne sera créée. L'inscription des entités non étatiques aux tables rondes est *maintenant ouverte* et le sera jusqu'au lundi 17 novembre, de 10 à 18 heures.

Les entités non étatiques qui souhaitent participer aux tables rondes sont priées de s'inscrire auprès du Bureau du financement du développement (bureau DC2-2146; tél. 1 (212) 963-4755; télécopie 1 (212) 963-0443; courriel buencamino@un.org).

Pouvoirs des représentants

Il est rappelé aux délégations que des pouvoirs doivent être émis pour tous les représentants, conformément à l'article 3 du Règlement intérieur provisoire de la Conférence. Les pouvoirs doivent être communiqués au secrétariat de la Commission de vérification des pouvoirs (bureau S-3420D; tél. 1 (212) 963-1107; télécopie 1 (212) 963-6430).

Composition des délégations

La délégation de chaque État participant à la Conférence et celle de la Communauté européenne est composée d'un chef de délégation et des autres représentants, suppléants et conseillers nécessaires. Les délégations sont priées de communiquer la liste complète de leur délégation au Service du protocole et de la liaison à New York (bureau S-201; télécopie 1 (212) 963-1921), jusqu'au lundi 17 novembre 2008. À compter du lundi 24 novembre 2008, les listes des délégations, les formulaires d'accréditation et tout autre matériel relatif à la Conférence devront être soumis au Centre des accréditations des Nations Unies à Doha.

La note du Secrétaire général sur le projet d'organisation des travaux pour la Conférence ([A/63/345](#)) fait état du Règlement intérieur provisoire, de l'ordre du jour provisoire et du projet de calendrier des réunions.

On peut consulter de plus amples renseignements, y compris la liste des manifestations parallèles, sur le site Web du Bureau du financement du développement <www.un.org/esa/ffd/doha>.

Conseil économique et social

Forum des Nations Unies sur les forêts

Groupe spécial d'experts à composition non limitée, chargé de formuler des propositions concernant l'élaboration d'un mécanisme financier mondial volontaire, une approche par portefeuille et un cadre de financement des forêts

Office des Nations Unies à Vienne

Le Groupe spécial d'experts à composition non limitée, chargé de formuler des propositions concernant l'élaboration d'un mécanisme financier mondial volontaire, une approche par portefeuille et un cadre de financement des forêts se réunira à Vienne du lundi 10 au vendredi 14 novembre 2008. Afin de faciliter la délivrance des pièces d'identité par l'Office des Nations Unies à Vienne, les États Membres sont priés de communiquer la composition de leur délégation au secrétariat du Forum (télécopie 1 (917) 367-3186; bureau DC1-1245; tél. 1 (212) 963-3401 et 1 (212) 963-3160). Pour de plus amples renseignements, prière de visiter le site Web du Forum à l'adresse suivante : <www.un.org/esa/forests/>.

Avis

Tribunal administratif des Nations Unies (27 octobre–26 novembre 2008)

Le Tribunal administratif des Nations Unies se réunira *quotidiennement* jusqu'au mercredi 26 novembre 2008 de 10 à 13 heures et de 15 à 18 heures, au bureau 625 du Bâtiment DC2. Les séances sont privées.

Préparatifs en vue de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme

Dans le cadre des préparatifs de la cinquante-troisième session de la Commission de la condition de la femme (2–13 mars 2009), les délégations sont invitées à proposer des noms d'experts pour participer aux deux tables rondes sur les questions thématiques suivantes : a) Principales initiatives et approches novatrices en matière de partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris la prestation de soins dans le contexte du VIH/sida; et b) Renforcement des capacités concernant l'intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et les programmes nationaux en vue du partage égal des responsabilités entre les femmes et les hommes, y compris la prestation de soins dans le contexte du VIH/sida. Les délégations sont priées de communiquer les noms en indiquant la table ronde pour laquelle les experts sont nommés et de fournir les curriculum vitæ soulignant l'expertise spécifique et l'expérience du candidat sur le thème. Les informations doivent être adressées à la Division de la promotion de la femme (courriel jagwanth@un.org ou williams-carter@un.org; télécopie 1 (212) 963-3463), le *vendredi 28 novembre 2008* au plus tard.

De plus amples renseignements sur les tables rondes seront disponibles à l'adresse suivante : <<http://www.un.org/womenwatch/daw/csw/53sess.htm#interactive>>.

Lancement du nouveau site Web du Bureau des affaires de désarmement des Nations Unies

Le site Web du Bureau des affaires de désarmement, mis à jour et amélioré, peut maintenant être consulté à l'adresse <www.un.org/disarmament>. Pour de plus amples renseignements, prière d'adresser un courriel à UNODA-web@un.org.

Assemblée générale Pouvoirs des représentants à la soixante-troisième session de l'Assemblée générale

Il est rappelé aux délégations que des pouvoirs doivent être émis pour tous les représentants à la soixante-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale, conformément à l'article 27 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale. Les pouvoirs doivent être communiqués au secrétariat de la Commission de vérification des pouvoirs (bureau S-3420B ou S-3420D; tél. 1 (212) 963-5352 ou 963-1107).

Lancement du nouveau site Web de la *Collection des traités des Nations Unies*

Le site Web de la Section des traités du Bureau des affaires juridiques, mis à jour et amélioré, peut maintenant être consulté en version anglaise et française à l'adresse <treaties.un.org>. Le site Web, aussi connu sous le nom de Collection des traités des Nations Unies, fait autorité en matière de renseignements concernant les traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général et les traités enregistrés au Secrétariat. On peut désormais accéder à la collection sans nom d'utilisateur ni mot de passe. Pour tout complément d'information, prière de prendre contact avec la Section des traités (tél. 1 (212) 963-5047).

Fonds d'affectation spéciale pour le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement

Le fonds d'affectation spéciale pour le suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement sollicite des contributions volontaires pour assurer les préparatifs de la Conférence de suivi de Doha en 2008, ainsi que les frais de voyage et la participation des représentants des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (par. 12 de la résolution 62/187 de l'Assemblée générale (A/RES/62/187)). Une note verbale du Secrétaire général, datée du 6 juin 2008, a été transmise aux Gouvernements par l'intermédiaire de leurs missions permanentes, lançant un appel pour des contributions volontaires au Fonds d'affectation spéciale. Conformément au mandat du Fonds d'affectation spéciale, les contributions volontaires peuvent être reçues de Gouvernements, d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'institutions privées et de particuliers. Pour de plus amples renseignements sur le Fonds d'affectation spéciale, prière de prendre contact avec Mme Dominika Halka, Bureau du financement du développement, DAES (tél. 1 (212) 963-6653; courriel halka@un.org); ou de visiter <www.un.org/esa/ffd/trustfund/>.

Conseil de sécurité Site Web de la présidence

Le site Web de la présidence du Conseil de sécurité peut être consulté à l'adresse <www.un.org/french/docs/sc/presidency/>.

Renseignements enregistrés

On peut obtenir des renseignements sur les séances et les consultations plénières imprévues du Conseil de sécurité en composant le numéro 1 (212) 963-8530, ou en cliquant sur “Programme quotidien” sur le site Web du Conseil de sécurité <www.un.org/french/docs/cs/>.

Déclarations préparées à l’avance

Il est signalé aux orateurs au Conseil de sécurité que la soumission d’exemplaires des déclarations préparées à l’avance qu’ils ont l’intention de lire au Conseil facilite grandement les travaux du Secrétariat en permettant la distribution d’un nombre suffisant d’exemplaires à tous les participants et en aidant les interprètes, les sténographes-rédacteurs de séance et les attachés de presse à maintenir la qualité du service rendu. L’interprétation et l’établissement des procès-verbaux de séances doivent dépendre de la déclaration réellement prononcée, mais les exemplaires des textes aident les interprètes à apporter les détails et les nuances correctement et permettent aux sténographes-rédacteurs de produire le compte rendu plus rapidement. Les orateurs sont par conséquent encouragés, dans la mesure du possible, à fournir des exemplaires de leurs textes, le plus tôt possible avant que la déclaration soit faite, au fonctionnaire des conférences dans la salle.

Les délégations sont priées de fournir 40 exemplaires destinés à une distribution minimale aux membres du Conseil et aux services compétents, et 200 exemplaires additionnels pour distribution générale dans la salle du Conseil.

Les délégations qui souhaitent mettre le texte d’une déclaration à la disposition de la presse, sont priées d’en déposer au moins 50 exemplaires au Centre de documentation pour les médias (salle S-394).

Éditions antérieures du *Journal des Nations Unies*

On peut consulter des éditions antérieures du *Journal des Nations Unies*, en anglais et en français, aux adresses suivantes : <www.un.org/ga/search/journal.asp> et <www.un.org/french/ga/search/journal.asp>.

[Tous les commentaires et suggestions à propos du *Journal* quotidien seront bien accueillis. Prière de prendre contact avec le Groupe du Journal, à l’adresse journal@un.org.]

Aperçu des séances officielles**Lundi 3 novembre 2008****Assemblée générale**

Soixante-troisième session

36e séance plénière	<i>Rapport du Conseil économique et social</i>	[40]
	a) <i>Rapport du Conseil économique et social (A/63/3)</i>	
	b) <i>Rapport du Secrétaire général (A/63/371)</i>	

c) *Note du Secrétaire général (A/63/255)*

d) *Projet de résolution (A/63/L.14)*

Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes [44]

a) *Rapport du Secrétaire général (A/63/83)*

b) *Projet de résolution (A/63/L.15)*

Débat conjoint

Le Président du Conseil économique et social, S.E. M. Léo Mérorès, fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le rapport du Conseil.

Le représentant d'Antigua-et-Barbuda (au nom du Groupe des 77 et de la Chine) fait une déclaration, au cours de laquelle il présente les projets de résolution [A/63/L.14](#) et [A/63/L.15](#).

Des déclarations sont faites par les représentants de la France (au nom de l'Union européenne et des pays qui se rallient à la déclaration), de l'Uruguay, de la Fédération de Russie, du Pérou, de l'Inde, du Japon, du Kazakhstan, des Philippines, du Bélarus et de l'Indonésie.

Le Président appelle à l'attention de l'Assemblée générale que l'astérisque sur la ligne des coauteurs mentionnés dans le document [A/63/L.14](#) aurait dû paraître après Antigua-et-Barbuda et que la correction sera reflétée dans un additif au document.

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.14](#) (résolution 63/8).

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.15](#) (résolution 63/9).

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de l'examen des points 40 et 44 de l'ordre du jour.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres [114]

a) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

b) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique*

c) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

d) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire*

i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

ii) *Projet de résolution (A/63/L.9)*

e) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

f) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

- g) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Projet de résolution (A/63/L.12)*
- h) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale*
- i) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- j) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Projet de résolution (A/63/L.13)*
- k) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- l) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- m) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain : Projet de résolution (A/63/L.10)*
- n) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- o) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Note du Secrétaire général (A/63/155)*
- p) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe*
- q) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains*
- r) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- s) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- t) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Note du Secrétaire général (A/63/156)*
 - iii) *Projet de résolution (A/63/L.11)*
- u) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

Débat conjoint

Le Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, M. Tibor Tóth, fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le rapport de la Commission préparatoire.

Le Directeur général de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, M. Rogelio Pfirter, fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le rapport de l'Organisation.

Le représentant de l'Inde fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/63/L.7](#).

Le représentant de l'Albanie fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A.63/L.9](#).

Le représentant de l'Uruguay fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/63/L.10](#).

Le représentant de la Suède fait une déclaration, au cours de laquelle il présente les projets de résolution [A/63/L.11](#) et [A/63/L.12](#).

Le représentant du Bélarus fait une déclaration, au cours de laquelle il présente le projet de résolution [A/63/L.13](#).

Des déclarations sont faites par les représentants de la France (au nom de l'Union européenne et des pays qui se rallient à la déclaration), du Guyana (au nom de la Communauté des Caraïbes) et du Portugal (au nom de la Communauté des pays de langue portugaise).

37e séance plénière

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres [114]

- a) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- b) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique*
- c) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- d) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Projet de résolution (A/63/L.9)*
- e) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des Caraïbes : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- f) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté des pays de langue portugaise : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- g) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Projet de résolution (A/63/L.12)*
- h) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale*

- i) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- j) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Projet de résolution (A/63/L.13)*
- k) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation internationale de la Francophonie : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- l) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- m) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain : Projet de résolution (A/63/L.10)*
- n) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- o) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Note du Secrétaire général (A/63/155)*
- p) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe*
- q) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation des États américains*
- r) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de la Conférence islamique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- s) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Forum des îles du Pacifique : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
- t) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires*
 - i) *Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*
 - ii) *Note du Secrétaire général (A/63/156)*
 - iii) *Projet de résolution (A/63/L.11)*
- u) *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe : Rapport du Secrétaire général (A/63/228)*

Débat conjoint

L'Assemblée générale poursuit l'examen du point 114 de l'ordre du jour et de ses alinéas a) à u).

Des déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Thaïlande (au nom de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est), Nouvelle-Zélande (au nom du Forum des îles du Pacifique), Ouganda (au nom de l'Organisation de la Conférence islamique), Fédération de Russie, Singapour, Canada, Tunisie, Égypte, Namibie, Chine, Sénégal et Serbie.

Conformément à la résolution 44/6 de l'Assemblée générale datée du 17 octobre 1989, le Secrétaire général du Conseil de l'Europe fait une déclaration.

Conformément à la résolution 33/18 de l'Assemblée générale datée du 10 novembre 1978 et à la décision 53/453 datée du 18 décembre 1998, l'observateur de l'Organisation internationale de la Francophonie fait une déclaration.

Conformément à la résolution 35/2 de l'Assemblée générale datée du 13 octobre 1980, le Président de la quarante-septième session annuelle de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique fait une déclaration.

Conformément à la résolution 57/32 de l'Assemblée générale datée du 19 novembre 2002, le Secrétaire général de l'Union interparlementaire fait une déclaration.

Conformément à la résolution 54/5 de l'Assemblée générale datée du 8 octobre 1999, le Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique de la mer Noire fait une déclaration.

Conformément à la résolution 477 de la cinquième session de l'Assemblée générale datée du 1er novembre 1950, l'observateur de la Ligue des États arabes fait une déclaration.

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.7](#) (résolution 63/10).

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.9](#) (résolution 63/11).

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.10](#) (résolution 63/12).

Par 64 voix contre une (vote enregistré), l'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.11](#) (résolution 63/13).

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.12](#) (résolution 63/14).

L'Assemblée générale adopte le projet de résolution [A/63/L.13](#) (résolution 63/15).

Le représentant du Bélarus explique son vote après le vote.

L'Assemblée générale termine ainsi l'examen des alinéas b), d), g), j), m) et t) du point 114 de l'ordre du jour.

Le Président fait un appel aux États Membres qui ont l'intention de déposer des projets de résolution au titre des alinéas restants, les priant de le faire le plus tôt possible.

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade de l'examen du point 114 de l'ordre du jour et de ses alinéas a), c), e), f), h), i), k), l), n) à s) et u).

Mémoire de l'Holocauste : rapport du Secrétaire général (A/63/316) [59]

Des déclarations sont faites par les représentants des États-Unis, d'Israël, de la Fédération de Russie, de la France (au nom de l'Union européenne et des pays qui se rallient à la déclaration), de l'Autriche, du Canada, de l'Australie et du Rwanda.

Le représentant de la République islamique d'Iran exerce le droit de réponse.

L'Assemblée générale termine ainsi ce stade du point 59 de l'ordre du jour.

Grandes commissions

Deuxième Commission

23e séance

Questions de politique macroéconomique [47]

b) *Système financier international et développement*

- c) *Dette extérieure et développement : pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement*

La Commission reprend l'examen de ces points subsidiaires.

Présentation des projets de résolution A/C.2/63/L.9 et A/C.2/63/L.7

Le représentant d'Antigua-et-Barbuda présente les projets de résolution, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 [48]

La Commission reprend l'examen de la question.

Présentation des projets de décision A/C.2/63/L.19, A/C.2/63/L.20, A/C.2/63/L.21, A/C.2/63/L.22 et A/C.2/63/L.23

Le Vice-Président (Allemagne) présente les projets de décision.

Le représentant de Cuba fait une déclaration, à la suite de laquelle le Directeur du Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales prend la parole.

Une déclaration est faite par le représentant d'Antigua-et-Barbuda, au nom du Groupe des 77 et de la Chine.

Groupes de pays en situation particulière [52]

- a) *Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*
- b) *Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit*

La Commission commence l'examen conjoint de point de l'ordre du jour et de ses alinéas.

Elle entend des déclarations liminaires du Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

Les représentants du Bénin et du Soudan posent des questions et formulent des observations, auxquelles répond le Secrétaire général adjoint et Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

La Commission commence le débat général sur les questions en entendant des déclarations des représentants des pays suivants : Antigua-et-Barbuda (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), France (au nom de l'Union européenne), Bangladesh (au nom du Groupe des pays les moins avancés), Indonésie (au nom de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est), Haïti (au nom de la Communauté des Caraïbes), Mali (au nom du Groupe des pays en développement sans littoral), Chine, Fédération de Russie, Maroc, Arabie saoudite, Burkina Faso, Bénin, Mongolie et Japon.

La Commission entend également une déclaration de l'observateur de l'Union interparlementaire.

Organisation des travaux

Le Vice-Président (Allemagne) fait une déclaration.

Troisième Commission

33e séance *Élimination du racisme et de la discrimination raciale* [62]

- a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée*
- b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Droit des peuples à l'autodétermination [63]

La Commission commence son examen conjoint des points 62 et 63 de l'ordre du jour en entendant une déclaration liminaire du Directeur adjoint du Bureau de New York du Haut Commissariat aux droits de l'homme.

Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée fait un exposé et entame un dialogue avec les représentants des pays suivants : France (au nom de l'Union européenne), Égypte, Soudan, Jamahiriya arabe libyenne, Koweït, Cuba, Chine, Algérie, Kenya et Pakistan.

La Présidente du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale fait un rapport oral.

La Commission commence ensuite son débat général sur les points 62 et 63 de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants des pays suivants : Antigua-et-Barbuda (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Zimbabwe (au nom de la Communauté de développement de l'Afrique australe (CDAA)), France (au nom de l'Union européenne et des pays associés), Cuba, Qatar, Brésil, Soudan, Bangladesh, Fédération de Russie et Égypte.

Organisation des travaux

Le Secrétaire fait une déclaration.

Le représentant de Cuba prend la parole.

34e séance *Élimination du racisme et de la discrimination raciale* [62]

- a) *Élimination du racisme et de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée*
- b) *Mise en œuvre intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban*

Droit des peuples à l'autodétermination [63]

La Commission poursuit son examen conjoint des points 62 et 63 de l'ordre du jour.

Le Président du Groupe de travail sur l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes fait un exposé et entame un dialogue avec les représentants de Cuba, de la Suisse et des États-Unis.

La Commission poursuit son débat général conjoint sur les points 62 et 63 de l'ordre du jour en entendant des déclarations des représentants des pays suivants : Bolivie, Pakistan, République islamique d'Iran, Chine, États-Unis, Mexique, Israël, Égypte, Jamahiriya arabe libyenne, Chili, Inde, Singapour, Géorgie, Arabie saoudite, République de Corée et Azerbaïdjan.

Droit de réponse

Le représentant du Pakistan exerce le droit de réponse.

Organisation des travaux

Le Secrétaire fait une annonce.

Sixième Commission

23e séance

Rapport de la Commission du droit international sur les travaux de sa soixantième session [75]

La Commission poursuit l'examen du point 75 de l'ordre du jour.

De déclarations sont faites par les représentants des pays suivants : Norvège (au nom des pays nordiques), Autriche, Inde, République de Corée, Chine, Espagne, Japon, El Salvador, Mexique, Royaume-Uni, Malaisie, Thaïlande et États-Unis.

Convention relative aux droits des personnes handicapées**Conférence des États parties à la Convention relative au droits des personnes handicapées**

Première session

1re et 2e séances

Ouverture de la Conférence des États parties par le représentant du Secrétaire général [1]

La Conférence est ouverte par le représentant du Secrétaire général, M. Sha Zukang, Secrétaire général adjoint aux affaires économiques et sociales, qui fait une déclaration.

Un message du Haut-Commissaire aux droits de l'homme, Mme Navanethem Pillay, est transmis par vidéo.

Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence [2]

Par acclamation, S.E. M. Claude Heller (Mexique) est élu Président de la Conférence des États parties.

Par acclamation, la Conférence élit, à l'unanimité, S.E. M. Dumisani Kumalo (Afrique du Sud); S.E. M. Mohammed F. Al-Allaf (Jordanie); S.E. M. Gábor Bródi (Hongrie) et S.E. Mme Rosemary Banks (Nouvelle-Zélande) Vice-Présidents.

Adoption de l'ordre du jour [3]

La Conférence adopte comme ordre du jour l'ordre du jour provisoire présenté par le Secrétaire général dans le document CRPD/CSP/2008/2.

Adoption du Règlement de la Conférence [4]

La Conférence adopte comme Règlement de la Conférence le Règlement provisoire présenté par le Secrétaire général dans le document CRPD/CSP/2008/3.

Questions relatives à l'application de la Convention [5]

La Conférence tient une réunion-débat interactive sur le thème "La Convention relative aux droits des personnes handicapées en tant qu'instrument relatif aux droits de l'homme et moyen d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement".

Les personnes suivantes participent à la réunion-débat : Mme Rachel Mayanja, Sous-Secrétaire générale, Département des affaires économiques et sociales, et Conseillère spéciale du Secrétaire général pour la parité des sexes et la promotion de la femme; Mme Jane Connors, représentante du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits

de l'homme; Mme Charlotte McClain Nhlapo, représentante de la Banque mondiale; M. Gerard Quinn, Professeur de droit et Directeur du Centre sur le droit et les politiques pour les personnes handicapées, Université nationale d'Irlande; et Mme Janet Amegatcher, représentante de International Disability Alliance–Forum de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Établissement du Comité des droits des personnes handicapées [6]

a) *Élection des membres du Comité des droits des personnes handicapées, conformément à l'article 34 de la Convention relative aux droits des personnes handicapées*

Les candidats ci-après sont élus membres du Comité des droits des personnes handicapées : M. Monsur Ahmed Choudhuri (Bangladesh), Mme Amna Ali Al Suweidi (Qatar), M. György Könczei (Hongrie), Mme Ana Peláez Narváez (Espagne), M. Cveto Uršič (Slovénie), Mme Jia Yang (Chine), M. Mohammed Al-Tarawneh (Jordanie), M. Ronald McCallum AO (Australie), Mme María Soledad Cisternas Reyes (Chili), M. Germán Xavier Torres Correa (Équateur), M. Lotfi Ben Lallohom (Tunisie) et Mme Edah Wangechi Maina (Kenya).

b) *Tirage au sort, par le Président de la Conférence, des six membres du Comité dont le mandat prendra fin au bout de deux ans, comme prévu au paragraphe 7 de l'article 34 de la Convention*

Il est déterminé que les six membres suivants du Comité auront un mandat qui prendra fin au bout de deux ans : M. György Könczei (Hongrie), M. Cveto Uršič (Slovénie), M. Ronald McCallum AO (Australie), M. Germán Xavier Torres Correa (Équateur), M. Lotfi Ben Lallohom (Tunisie) et Mme Edah Wangechi Maina (Kenya).

c) *Confirmation de la date d'entrée en fonctions des membres du Comité*

La Conférence décide que la date d'entrée en fonctions des membres du Comité sera le 1er janvier 2009.

Questions diverses [7]

Le Président propose que la deuxième session de la Conférence des États parties soit tenue en août 2009. La Conférence décide de poursuivre des consultations sur la question.

La première session de la Conférence des États parties est ainsi déclarée close.

Signatures, Ratifications, etc.

[Traités multilatéraux déposés auprès du Secrétaire général]

Accord international de 2006 sur les bois tropicaux. Genève, 27 janvier 2006

Signature : Libéria (3 novembre 2008)

Acceptation : Libéria (3 novembre 2008¹)

¹Date de réception des documents pertinents.

**Convention sur les armes à sous-munitions
Dublin, 30 mai 2008****Ouverture à la signature**

Conformément à son article 15, la Convention sur les armes à sous-munitions sera ouverte à la signature de tous les États à Oslo le 3 décembre 2008 et, par la suite, au Siège des Nations Unies à New York, jusqu'à son entrée en vigueur.

Des copies certifiées conformes de la Convention dont les textes anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe font également foi, sont en cours de préparation. Elles seront diffusées à tous les États dès que possible.

Le Secrétaire général saisit cette occasion pour rappeler que, conformément à la pratique internationale établie, seuls les Chefs d'État, les Chefs de Gouvernement ou les Ministres des affaires étrangères sont habilités, de par leurs fonctions, à signer un traité au nom d'un État sans avoir à produire des pleins pouvoirs à cet effet. Tous les autres représentants désirant signer un traité doivent être munis des pleins pouvoirs requis, délivrés et signés par l'une de ces autorités mentionnées ci-dessus, qui autorisent expressément un représentant nommé à signer un traité spécifié. Les pleins pouvoirs sont différents des lettres de créances. Les lettres de créances ne constituent pas, à elles seules, une autorisation à l'effet de signer un traité.

Le Secrétaire général serait obligé aux États qui souhaitent signer la Convention de bien vouloir notifier et fournir à l'avance une copie des pleins pouvoirs exigés à la Section des traités, Bureau des affaires juridiques, Organisation des Nations Unies à New York (tél. 1 (212) 963-5047; télécopie 1 (212) 963-3693; courriel holbrook@un.org).

Pour plus d'information concernant les pleins pouvoirs ainsi qu'un instrument type conférant des pleins pouvoirs, on peut se reporter au *Manuel des traités* sur le site Web du Recueil des Traités des Nations Unies, qui peut être consulté à l'adresse <http://treaties.un.org>.

Pour de plus amples informations concernant la conférence de signature, y compris l'enregistrement, l'appui financier, les préparatifs de visa et de voyage, veuillez consulter le site Web suivant : www.osloccm.no.

Informations générales

Présidents des groupes régionaux

Les renseignements ci-après concernant la présidence des groupes régionaux pendant le mois de *novembre 2008* ont été communiqués au Secrétariat :

États d'Afrique :

Maurice

S.E. M. Somduth Soborun

États d'Asie :

Iran (République islamique d')

S.E. M. Mohammad Khazae

États d'Europe orientale :

Croatie
S.E. M. Neven Jurica

États d'Amérique latine et des Caraïbes :

Chili
S.E. M. Heraldo Muñoz

États d'Europe occidentale et autres États :

Islande
S.E. M. Hjálmar Hannesson

Liste quotidienne des documents publiés au Siège

À l'exception des publications destinées à la vente et des documents publiés par le Département de l'information, sur le thème peut se procurer, dans la version électronique du présent numéro du Journal, les documents officiels de la liste suivante par liens hypertexte au Système de diffusion électronique des documents de l'ONU. La liste contient les documents publiés à 14 heures, le vendredi 31 octobre et le lundi 3 novembre 2008.

*Cote**Titre principal***Assemblée générale****Documents officiels****Soixante-deuxième session**

[A/62/PV.109](#) Séance tenue le 20 juin 2008, 15 heures [A A C E F R]
[A/62/PV.110](#) Séance tenue le 8 juillet 2008, 15 heures [A A C E F R]
[A/62/PV.111](#) Séance tenue le 11 juillet 2008, 15 heures [A A C E F R]
[A/62/PV.114](#) Séance tenue le 21 juillet 2008, 10 heures [A A C E F R]
[A/62/PV.116](#) Séance tenue le 28 juillet 2008, 10 heures [A A C E F R]

Soixante-troisième session

[A/63/15 \(Part IV\)](#) Rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa cinquante-cinquième session — (Genève, 15 au 26 septembre 2008) [A A C E F R]
[A/63/53/Add.1](#) Rapport du Conseil des droits de l'homme — Neuvième session — (8-24 septembre 2008) — Supplément No 53 [A A C E F R]

Assemblée générale**Documents****Soixante-troisième session**

[A/63/100/Add.1](#) Projet d'ordre du jour annoté de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale [A A C E F R]
[A/63/214/Corr.1](#) Point 56 a) — Promotion de la femme — Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R]

- [A/63/216/Corr.1](#) Point 56 a) — Promotion de la femme — Élimination du viol et des autres formes de violence sexuelle dans toutes leurs manifestations, notamment dans les conflits et les situations apparentées — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R]
- [A/63/251/Add.2](#) Ordre du jour de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale [A A C E F R]
- [A/63/252/Add.2](#) Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale [A A C E F R]
- [A/63/361*](#) Nouveau tirage pour raisons techniques [A A C E F R]
- [A/63/464](#) Points 15, 16, 19, 40, 44, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 65, 70, 107, 117, 118, 120 et 122 — La situation au Moyen-Orient — Question de Palestine — Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les États-Unis d'Amérique — Rapport du Conseil économique et social — Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes — Questions de politique macroéconomique — Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 — Développement durable — Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) — Mondialisation et interdépendance — Groupes de pays en situation particulière — Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement — Activités opérationnelles de développement — Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui international — Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale — Les océans et le droit de la mer — Suivi des textes issus du Sommet du Millénaire — Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies — Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009 — Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies — Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies — Lettre datée du 3 octobre 2008, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Antigua-et-Barbuda auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
- [A/63/483](#) Point 30 — Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés — Travaux du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R]
- [A/63/484](#) Point 30 — Rapport du Comité spécial chargé d'enquêter sur les pratiques israéliennes affectant les droits de l'homme du peuple palestinien et des autres Arabes des territoires occupés — Applicabilité de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, au territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et aux autres territoires arabes occupés — Rapport du Secrétaire général [A A C E F R]
- [A/63/488*](#) Nouveau tirage pour raisons techniques [E F R (seulement)]
- [A/63/503](#) Point 114 n) — Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Ligue des États arabes — Lettre datée du 15 octobre 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent du Liban auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]

- [A/63/504](#) Point 45 — Culture de paix — Note verbale datée du 22 octobre 2008, adressée au Secrétaire général par la Mission permanente des Philippines auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
- [A/63/511](#) Point 20 — La situation en Amérique centrale : progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement — Lettre datée du 27 octobre 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général [A A C E F R]
- [A/63/L.10](#) Point 114 m) — Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Système économique latino-américain — Argentine, Barbade, Chili, Mexique, Nicaragua, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du) : projet de résolution [A A C E F R]
- [A/63/L.11](#) Point 114 t) — Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires — Suède : projet de résolution [A A C E F R]
- [A/63/L.12](#) Point 114 g) — Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe — Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Islande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mexique, Monaco, Monténégro, Pays-Bas, Norvège, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine : projet de résolution [A A C E F R]
- [A/63/L.13](#) Point 114 j) Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales ou autres : coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique eurasienne — Bélarus, Fédération de Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Tadjikistan : projet de résolution [A A C E F R]
- [A/63/L.14](#) Point 40 — Rapport du Conseil économique et social — Antigua-et-Barbuda, Australie, Canada et Nouvelle-Zélande : projet de résolution — Interdiction de fumer dans les locaux des Nations Unies [A A C E F R]
- [A/63/L.15](#) Point 44 — Application et suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies dans les domaines économique et social et dans les domaines connexes — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Célébration du quinzième anniversaire de la Conférence internationale sur la population et le développement [A A C E F R]

Première Commission

- [A/C.1/63/5](#) Point 89 — Désarmement général et complet — Lettre datée du 13 octobre 2008, adressée au Président de la Première Commission par le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
- [A/C.1/63/6](#) Point 89 k) — Désarmement général et complet : application de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction — Lettre datée du 21 octobre 2008, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
- [A/C.1/63/L.50/Rev.1*](#) Nouveau tirage pour raisons techniques [A A C E F R]

**Commission politique spéciale et de la décolonisation
(Quatrième Commission)**

[A/C.4/63/L.8](#) Point 32 — Questions relatives à l'information — Antigua-et-Barbuda : amendement au projet de résolution B figurant au paragraphe 31 du document [A/63/21](#) — Projet de résolution B — Politiques et activités des Nations Unies en matière d'information [A A C E F R]

Deuxième Commission

[A/C.2/63/5](#) Point 48 — Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 — Lettre datée du 31 octobre 2008, adressée au Président de la Deuxième Commission par le Président de l'Assemblée générale [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.10](#) Point 46 — Les technologies de l'information et des communications au service du développement — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.11](#) Point 53 a) — Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement : mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Rôle du microcrédit et de la microfinance dans l'élimination de la pauvreté [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.12](#) Point 49 b) — Développement durable : suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.13](#) Point 49 b) — Développement durable : suivi et application de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Vers le développement durable de la mer des Caraïbes pour les générations présentes et à venir [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.14](#) Point 49 c) — Développement durable : Stratégie internationale de prévention des catastrophes — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.15](#) Point 49 d) — Développement durable : sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.16](#) Point 49 e) — Développement durable : application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.17](#) Point 49 f) — Développement durable : Convention sur la diversité biologique — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.18](#) Point 49 g) — Développement durable : rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les travaux de sa dixième session extraordinaire — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution [A A C E F R]

[A/C.2/63/L.19](#) Point 48 — Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 — Projet de décision présenté par le Vice-Président de la Commission, M. Martin Hoppe (Allemagne) — Organisation des travaux de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha, 29 novembre-2 décembre 2008) et arrangements y relatifs [A A C E F R]

- [A/C.2/63/L.20](#) Point 48 — Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 — Projet de décision présenté par le Vice-Président de la Commission, M. Martin Hoppe (Allemagne) — Règlement intérieur provisoire de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha, 29 novembre-2 décembre 2008) [A A C E F R]
- [A/C.2/63/L.21](#) Point 48 — Suivi et mise en œuvre des textes issus de la Conférence internationale de 2002 sur le financement du développement, et préparatifs de la Conférence d'examen de 2008 — Projet de décision présenté par le Vice-Président de la Commission, M. Martin Hoppe (Allemagne) — Ordre du jour provisoire de la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (Doha, 29 novembre-2 décembre 2008) [A A C E F R]
- [A/C.2/63/L.24](#) Point 49 — Développement durable — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Marée noire survenue sur les côtes libanaises [A A C E F R]
- [A/C.2/63/L.25](#) Point 53 (a) — Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement : mise en œuvre de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) — Antigua-et-Barbuda : projet de résolution — Deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017) [A A C E F R]

Troisième Commission

- [A/C.3/63/1/Add.1](#) Questions renvoyées à la Troisième Commission — Lettre datée du 30 octobre 2008, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale [A A C E F R]
- [A/C.3/63/L.19](#) Point 64 b) — Promotion et protection des droits de l'homme : questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales — Albanie, Allemagne, Andorre, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bénin, Bolivie, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Burundi, Chili, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Équateur, El Salvador, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Grèce, Guinée-Bissau, Honduras, Hongrie, Îles Marshall, Irlande, Islande, Israël, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Micronésie (États fédérés de), Monaco, Monténégro, Mozambique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Timor-Leste, Turquie, Tuvalu, Uruguay et Vanuatu : projet de résolution — Moratoire sur l'application de la peine de mort [A A C E F R]

Cinquième Commission

- [A/C.5/63/9](#) Point 129 — Administration de la justice à l'Organisation des Nations Unies — Lettre datée du 27 octobre 2008, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale [A A C E F R]

Sixième Commission

- [A/C.6/63/1/Add.1](#) Questions renvoyées à la Sixième Commission — Lettre datée du 30 octobre 2008, adressée au Président de la Sixième Commission par le Président de l'Assemblée générale [A A C E F R]

A/C.6/63/L.7*	Nouveau tirage pour raisons techniques [C (seulement)]
A/C.6/63/L.12	Point 77 — Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires — Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Bélarus, Belgique, Canada, Chypre, Croatie, Cuba, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Fidji, Finlande, France, Ghana, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malawi, Mali, Malte, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Moldova, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Trinité-et-Tobago : projet de résolution [A A C E F R]
A/C.6/63/L.13	Point 156 — Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral — Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Turkménistan : projet de résolution [A A C E F R]

Conseil de sécurité**Documents**

S/2008/10/Add.35	Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen [A A C E F R]
S/2008/10/Add.36	Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen [A A C E F R]
S/2008/10/Add.37	Exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi et sur l'état d'avancement de leur examen [A A C E F R]
S/2008/622*	Nouveau tirage pour raisons techniques [F (seulement)]
S/2008/644*	Nouveau tirage pour raisons techniques [anglais (seulement)]
S/2008/678	Note du Président du Conseil de sécurité [A A C E F R]
S/2008/679	Lettre datée du 28 octobre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad auprès de l'Organisation des Nations Unies [A A C E F R]
S/2008/681	Lettre datée du 31 octobre 2008, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général [A A C E F R]
S/2008/682	Lettre datée du 31 octobre 2008, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité [A A C E F R]
S/Agenda/6008	Ordre du jour provisoire [A A C E F R]
S/Agenda/6009	Ordre du jour provisoire [A A C E F R]
S/PRST/2008/40*	Nouveau tirage pour raisons techniques [F (seulement)]
S/PRST/2008/41	Déclaration du Président du Conseil de sécurité [A A C E F R]

Groupe de travail du Conseil de sécurité sur les enfants et les conflits armés

S/AC.51/2008/11	Conclusions sur les enfants et le conflit armé à Sri Lanka [A A C E F R]
---------------------------------	--

Conseil économique et social**Documents****Comité chargé des organisations non gouvernementales
Session ordinaire de 2009**

[E/C.2/2009/2/Add.12](#) Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007 d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social, présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général en application de la résolution 1996/31 du Conseil — Note du Secrétaire général [A A C E F R]

**Convention sur l'élimination de toutes les formes
de discrimination à l'égard des femmes****Documents****Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
Groupe de travail présession
Quarante-deuxième session**

[CEDAW/C/MMR/Q/3/Add.1](#) Réponses à la liste de questions suscitées par le rapport unique valant deuxième et troisième rapports périodiques — Myanmar [A A C E F R]

Secrétariat

[ST/SGB/2008/14](#) Circulaire du Secrétaire général — Commissions paritaires de prévention du harcèlement [anglais F (seulement)]

Communications à la rédaction

Prière d'adresser les textes à insérer dans le *Journal* à Mme Sylvie Deschênes (courriel journal@un.org (cc : deschenes@un.org); télécopie 1 (212) 963-4790; bureau S-2370; tél. 1 (212) 963-6776 et 963-3888).

Heure d'ouverture : 15 heures